

Maire de Royan

Référence à rappeler
dans la réponse

2 15, 5

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 Décembre 1947

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Maritime

ARRONDISSEMENT
de ROCHEFORT

CANTON
de **ROYAN**

OBJET :

Bureau d'Assistance

L'an mil neuf cent quarante sept, le deux du mois
de Décembre, le Conseil Municipal de ROYAN
s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de

M. REGAZONI Ch. Maire, en session { ordinaire
d'après convocations faites le 27 Novembre 1947 } extraordinaire

NOMBRE
de
conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

DATE
de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

Etaient présents : MM. REGAZONI Charles, Veysaître,
Rochedereux, Trugnaud, Chambouland, Bajard,
Bouchet, Chollet, Péraudéau, Baudet, Reutin,
Melle Rikovsky, MM. Chazeaud, Pouget, Jacquet,
Thirion, Coanil, Main, Dufour, Guillaud, Sou-
gnat, Cousinet, Moulinas, Domecq.
Absents : MM. Métadier, Brotreau, Simon.

*3 exp. à M. Ballet
le 13-1-47*

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. Bajard, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

- M. le Président a ouvert la séance et a

Délégués du Conseil Municipal à la Com-
mission administrative du bureau d'assistance

Sont désignés : MM. Domecq et Guillaud.

Fait et délibéré à _____
les jour, mois et an susdits Rojan

Ont signé au registre : MM. _____
les membres présents.

Si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à la suite la désignation de leur vote (Art. 51 de la loi du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite la cause qui les a empêchés de signer (Art. 57 de la loi municipale).

N'ont pas signé : MM. _____

de
ROCHEFORT, le 25 JAN 1947
Le Sous-Président

Pour extrait conforme :
Le Maire,